



Les Économistes atterrés

## Le code du travail en question

### Que penser aujourd'hui du code du travail ?

La soirée-débat du 10 mars prochain portera sur une question d'actualité : la réforme du code du travail, souvent présentée comme une nécessité économique. Pour les partisans de la réforme, le code du travail serait inefficace économiquement et nuirait à l'emploi. Un dialogue entre juristes et économistes permettra d'apporter des éclairages croisés sur cette question.

Le débat public sur l'emploi a été saturé ces derniers mois par les propositions de refonte du code du travail : il faudrait l'« alléger », et laisser plus de place à la négociation collective. Après l'ouvrage de Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen, *Le travail et la loi* paru en juin 2015, le mois de septembre 2015 a connu un feu nourri, avec le rapport de l'Institut Montaigne au titre évocateur, *Sauver le dialogue social, Priorité à la négociation d'entreprise*, le rapport de Terra Nova, par Gilbert Cette et Jacques Barthélémy, *Réformer le droit du travail*, et enfin celui de la commission Combrexelle, *La négociation collective, le travail et l'emploi*. Le dernier en date est le rapport Badinter remis au Premier ministre le 25 janvier 2016, prélude à une refondation du code du travail. Ces travaux, assez convergents, invoquent l'inefficacité économique du code du travail pour promouvoir sa refonte, censée permettre de dynamiser l'emploi. Qu'en est-il en réalité ?

Trois questions structureront le débat : **A quoi sert le code du travail ? Le code du travail est-il (in)adapté ? Que faire du code du travail ?**

*Pour débattre de ces questions, les Économistes atterrés vous invitent à une conférence-débat*

**Jeudi 10 mars 2016, de 20h15 à 22h00**

**Amphi Lefebvre, Sorbonne**, galerie Jean-Baptiste Dumas, escalier R, 2<sup>ème</sup> étage, entrée par le 14 rue Cujas ou par la rue de la Sorbonne.

(Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles)

Avec :

- **Thierry Kirat**, économiste, Directeur de recherche CNRS. Il a notamment coordonné avec Julie Valentin un numéro thématique de la revue *Economie et Institutions* (9/2006) sur « La fin du droit du travail ? La protection de l'emploi en question ».
- **Pascal Lokiec**, juriste, Professeur à l'Université Paris Ouest. Il est notamment l'auteur de l'ouvrage paru chez Odile Jacob en 2015, *Il faut sauver le droit du travail !*
- **Rachel Saada**, avocate, spécialiste en droit du travail et de la protection sociale. Elle a notamment publié dans *Le Monde diplomatique* de janvier 2016 un article intitulé « Le code du travail, garant de l'emploi ».

*Animatrices : Anne Eydoux, Centre d'études de l'emploi et Université Rennes 2, et Sabina Issehnane, Université Rennes 2 et Centre d'études de l'emploi.*

D'ici là, retrouvez les analyses et positions des « atterrés » dans les chroniques et articles de notre site <http://atterres.org>